



Bilan de compétences – Bilan professionnel – Orientation professionnelle

Bilan de compétences : description, modalités, programme

Régi par la loi du 31 décembre 1991.

Déroulement selon Art L622-42 et suivant ; Art R6322-35 et suivant ; Code du Travail.

Mise à jour : 07/07/2023

Présentation générale

Le bilan de compétences permet de s'accorder du temps pour effectuer le bilan de son parcours professionnel et envisager son avenir, en termes de mobilité interne ou externe, de reconversion, de création d'entreprise ou bien, de confirmation de l'orientation de carrière actuelle.

Il permet de mettre en relief les éléments clés de la personnalité, des motivations et du parcours passé du bénéficiaire avec l'appui d'un consultant spécialisé, afin de l'aider à identifier de nouvelles perspectives d'évolution professionnelle.

Il est conduit par le consultant qui est responsable de la démarche présentée ci-dessous et du cadre du bilan favorisant l'expression du bénéficiaire et son avancement dans la construction de ses projets professionnels. Il est également garant de la bienveillance et de la confidentialité. **Le bénéficiaire contribue à la réussite du bilan** principalement par son investissement personnel, sa participation aux séances planifiées, son engagement dans la démarche et au cadre proposés et convenus ensemble. Les deux parties participent à l'atteinte de l'objectif et s'engagent à la tenue du cadre du bilan et au respect mutuel.

Objectif général : Le bilan de compétences vise l'élaboration de deux projets professionnels alternatifs à la condition du respect du cadre du bilan et des engagements par les deux parties.

Objectifs pédagogiques : Le bilan de compétences va vous permettre de faire un point sur votre carrière, d'identifier vos atouts, préférences, aptitudes, compétences, motivations à agir.

Objectifs opérationnels : A l'issue du bilan vous serez en mesure d'identifier et élaborer un projet professionnel réaliste et/ou suivre une formation qui y participera.

Objectif individuel du bilan : Chaque bénéficiaire est amené à définir en amont du bilan son ou ses propres objectifs spécifiques en lien avec sa situation particulière.

Durée : Le bilan de compétences est un accompagnement individuel. **Il dure 24 heures réparties en une dizaine de RDV sur environ 4 mois**. Les RDV se déroulent en présentiel. Il est également possible de le réaliser à distance ou dans les dispositifs mixte (présentiel + à distance).

Lieux : Cabinet OM PERSPECTIVES Espace Développement Professionnel : 320 chemin des Mendrous, Castelnau-Le-Lez 34 170

Tarifs : Le prix du bilan de compétences est de **1950€** (TVA non applicable article 293 B du CGI)

OM PERSPECTIVES SARL, 5 avenue de la Méditerranée, 34 920 Le Crès Agata RIBAY, Tel : 06 11 42 17 80, Mail : agata.ribay@om-perspectives.com SIRET : 82375148200014, SARL au capital de 2 000,00 euros
Organisme de formation déclaré sous le n°76341034634 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation : Nous aborderons au fur et à mesure l'adéquation de l'accompagnement avec vos objectifs afin de s'y tenir de manière continue.

A l'issue du bilan, un questionnaire d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation vous sera remis. Il sera suivi d'un questionnaire qui vous sera transmis 6 mois après votre bilan, dans le cadre d'un rdv, qui nous permettra de faire un point sur votre projet et son avancée.

Ethique et déontologie

Les principales règles éthiques appliquées dans notre pratique du bilan de compétences sont issues du règlement de l'EATA¹ : **la dignité humaine, l'autodétermination, la santé, la sécurité et la réciprocité.**

Chacun de ses termes se traduit en pratique :

- **Le respect de la dignité humaine**, dans la position égalitaire dans la relation d'accompagnement en tant que deux personnes dignes du respect de l'autre.
- **L'autodétermination**, dans la considération que toute personne est capable de penser par elle-même et faire des choix pour soi-même
- **La santé**, car je dans l'accompagnement une attestation particulière est posée sur la santé et prise de soin de sa santé par le bénéficiaire comme ressource et condition de bonne réalisation du bilan et de développement professionnel.
- **La sécurité**, car toute mesure est prise pour que le bénéficiaire puisse se sentir en sécurité durant le bilan, comme la règle de la discrétion ou des locaux et matériel adapté. Le respect de la loi qui protège est observé en cas de danger pour la vie ou la santé d'une des parties prenantes ou l'environnement du bénéficiaire.
- **La réciprocité**, elle est appliquée sous forme de respect mutuel, engagement égalitaire dans le bilan de compétences chacun dans son rôle, avec ses motivations et compétences et la juste rétribution du travail fourni.

Moyens pédagogiques et techniques

La méthodologie est adaptée aux objectifs de la formation, aux objectifs individuels des stagiaires. Nous tenons à ce que les apprenants puissent mettre en pratique les savoirs et méthodes d'accompagnement acquis pendant la formation. Voici les exemples des méthodes utilisées :

- Exercices pratiques dans la phase d'exploration
- Questionnaires : Inventaires des intérêts STORNG et exploration des environnements professionnels EXPLORAMA
- Enquête terrain,
- Outils d'élaboration du projet et d'image professionnel et de recherche d'emploi

Nous mettons à disposition des stagiaires :

- Une bibliothèque en prêt de livres
- Une base documentaire
- La possibilité de mise en lien avec le réseau de professionnels



¹ EATA Ethical Code 2007/2011, Updated – February 13th 2012, p5.

Lors du bilan en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire notamment énuméré plus bas.

Lors des formations à distance, les stagiaires peuvent être demandés de disposer de certains matériels. Ils sont signalés une étoile (*) dans la liste qui suit :

- Documents écrits, picturaux, photolangages, audio et vidéo, articles de presse
- Exercices et guides en lien avec les sujets de la formation
- Livrets de suivi pédagogique constitué au fil du bilan
- Paper-Board/ Tableau blanc
- Ordinateurs portables et logiciels appropriés *
- Connexion Internet *
- Matériel pour les travaux avec les outils créatifs, le cas échéant *
- Des carnets pour la prise de notes *

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action

En présentiel : Le bénéficiaire ainsi que le ou les consultants signeront la feuille de présence à chaque séance.

En distanciel : Le relevé des connexions à la plateforme de réunion est disponible en plus de la feuille de présence signé à distance.

L'objectif étant de justifier la réalisation de l'action de formation / bilan de compétences.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nos locaux étant en cours d'adaptation pour accueillir des personnes en situation de handicap, nous sommes à votre disposition pour analyser vos besoins particuliers et vous diriger vers les structures spécialisées si nécessaire.

Référente handicap : Agata RIBAY, tel : 06 11 42 17 80, mail : om-perspectives.com

Programme et déroulement du Bilan de Compétences

Nous proposons une approche centrée sur la personne et une méthodologie permettant de renforcer l'autonomie du bénéficiaire dans la gestion de sa carrière.

Dès lors, cela consiste à l'accompagner dans la conduite de son bilan en lui offrant des outils d'analyse, d'exploration, un soutien dans sa réflexion, ainsi qu'un regard extérieur expert et bienveillant

Le bilan de compétences se déroule en 3 phases :

PHASE I : Préliminaire

Cette phase a pour buts :

- D'identifier, cerner et analyser les demandes, attentes, besoins et déterminer les questionnements professionnels et objectifs de la prestation.
- D'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes, techniques mises en œuvre et de s'adapter en cas de situation de handicap
- De confirmer l'engagement et l'adhésion volontaire du bénéficiaire dans sa démarche.
- De définir l'objectif individuel du bilan par le bénéficiaire

OM PERSPECTIVES SARL, 5 avenue de la Méditerranée, 34 920 Le Crès Agata RIBAY, Tel : 06 11 42 17 80, Mail : agata.ribay@om-perspectives.com SIRET : 82375148200014, SARL au capital de 2 000,00 euros
Organisme de formation déclaré sous le n°76341034634 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

- D'élaborer un déroulement prévisionnel des axes du bilan
- D'établir le calendrier prévisionnel des rendez-vous
- De contractualiser la démarche et remettre au bénéficiaire les outils nécessaires au bilan

PHASE II : Investigation

Partie 1 : Cette première partie aura pour buts **d'approfondir la connaissance de soi pour identifier et cartographier le profil du bénéficiaire**, sa personnalité, ses atouts, ses valeurs, besoins, compétences et centres d'intérêts : nous initions ici votre « Carte d'identité professionnelle » ainsi **qu'identifier les freins qui pourraient empêcher de trouver le bon cap**.

⇒ Comment ?

- ⇒ Par la mise en lumière des ressources du bénéficiaire, des valeurs, des besoins et des freins au travers de l'exploration de son socio-génogramme et de son histoire de vie.
- ⇒ En développant la conscience de sa personnalité, de ses valeurs et motivations, de l'équilibre de vie recherché, et des intérêts professionnels. Nous vous proposons ici des outils divers d'exploration aussi bien créatif stimulant un nouveau regard sur soi que plus classiques stimulant la connaissance de soi : le test MBTI, l'enquête auprès de votre entourage « Retour d'image 360° »

Partie 2 : Cette seconde partie aura pour objectifs de :

- **Faire le point sur les aptitudes, compétences et potentiels** du bénéficiaire.
- **Faire émerger des pistes d'évolution.**
- **Déterminer et explorer les projets professionnels** les plus en adéquation avec les attentes et les caractéristiques du bénéficiaire tout en prenant en compte les contraintes éventuelles d'environnement.
- **Evaluer le ou les projet(s) professionnel(s)** en mobilité interne, externe ou reconversion.
- **Faire des choix - déterminer au minimum 2 pistes professionnelles** réalistes et en préparer la mise en œuvre.

⇒ Comment ?

- **Identifier les intérêts professionnels**, cheminer vers les activités et environnement les plus adéquats pour le bénéficiaire grâce à une **exploration des différents univers professionnels** – utilisation de l'EXPLORAMA – un outil combinant les images des différents environnements et permettant de.
- A partir des expériences probantes, **explorer les « Savoir-faire », « Savoir-être », et « Savoir » du bénéficiaire** ainsi que ses activités préférées, ses ressources pour rebondir, ses facilités et talents.
- **Apporter un regard objectif sur le profil professionnel du bénéficiaire** grâce à l'utilisation d'un test reconnu : Inventaire des intérêts professionnels STRONG
- **Evaluer la possibilité de réalisation des projets professionnels visés** au regard du contexte du bénéficiaire, des éléments concernant la mise en œuvre concrète et du marché du travail.
- **Identifier les compétences transférables** et mobilisables et des besoins de formation en fonction du profil du bénéficiaire et de la réalité du marché de l'emploi.
- **Evaluer les réalités « terrain » des métiers/domaines/environnements visés au travers d'une enquête-Métiers** : réaliser des interviews avec des professionnels en activité dans les domaines visés – un guide vous est fourni pour mener ces explorations.
- **Passer des idées aux projets** : déterminer deux pistes professionnelles prioritaires « Plan A » et « Plan B » et éventuels projets de formation, VAE ...
- **Du projet à l'action** : établir à ce stade un plan d'actions pour la mise en œuvre des deux pistes professionnelles prioritaires et prendre en main les outils de suivi.

- Nous faisons aussi à ce stade une analyse des éléments qui ressortent de votre « Carte d'identité professionnelle » bâtie en première partie en enrichie tout au long du bilan.
- Nous vérifions ici l'adéquation entre les objectifs professionnels et les objectifs de vie.
- Vous y êtes accompagnée dans la construction d'un plan d'actions pour valider chacune des pistes privilégiées.

PHASE III : Phase de conclusion

Cette phase a pour buts :

- La formulation - formalisation du ou des projets professionnels dominants
- La mise en place du plan d'actions avec le détail des différentes étapes de mise en œuvre du ou des projets
- La remise d'une synthèse écrite et commentée au bénéficiaire (dans le cadre du plan de formation, si accord du salarié, synthèse et entretien de restitution avec son entreprise)
- Signature des documents contractuels
- Evaluation du Bilan par le bénéficiaire :
 - ◆ de l'atteinte de ses objectifs et de ses attentes
 - ◆ concernant l'intervention du consultant

Suivi de la démarche

Afin de suivre vos démarches et réalisation, nous vous proposons **un entretien de suivi à 6 mois**.

Cet entretien, nous permettra d'évaluer et réajuster si nécessaire l'avancée des démarches. Lors de ce RDV une évaluation à froid est également réalisée.

- Faire le point sur le projet et le développement professionnel,
- Etat des lieux du projet,
- Etablir l'évaluation intermédiaire du bilan.

Contact et renseignements :



Agata RIBAY – Consultante praticienne du bilan de compétences

agata.ribay@om-perspectives.com

0611421780

J'accompagne les adolescents et les adultes dans la connaissance, le développement et l'expression de soi, ainsi que dans l'orientation, l'évolution et l'adéquation professionnelles. J'ai 25 ans d'expérience en conseil, en

accompagnement du changement individuel et collectif et dans les fonctions DRH.

Je suis diplômée en psychosociologie et en coaching professionnel, certifiée en accompagnement des transitions professionnelles et l'orientation des jeunes, certifiée en Analyse Transactionnelle (CTA-C), Praticienne certifiée des tests psychométriques MBTI et STRONG. Enseignante et superviseur des coachs, des praticiens de bilans de compétences et en Analyse Transactionnelle (PTSTA-C sous contrat avec l'EATA).